

# COMPTE RENDU FINANCIER

*Période comptable du 1<sup>er</sup> mai 2008 au 30 avril 2009*

## LE BILAN

Le total Bilan pour 578 722.39 € augmente de 31k€ sur l'exercice.

### ↳ A L'ACTIF

- ✓ Les immobilisations sont les valeurs d'achat des immobilisations (immeuble du siège 292 k€) diminuées des amortissements auquel il faut rajouter les valeurs après amortissements des aménagements et matériels.
- ✓ Les créances sont les sommes dues par les clubs, les comités et les comptes rattachés pour 51 k€.
- ✓ Les produits à recevoir sont la ristourne des forfaits fédéraux, une partie de la subvention du Conseil Régional pour l'action « nouvelles pratiques », la participation des parents du Pôle Espoirs pour mai et juin et le partenariat avec Casal.
- ✓ La trésorerie, les valeurs mobilières de placement plus les disponibilités sont les avoirs en banque et caisse et reste stable autour de 240 k€.

### ↳ AU PASSIF

- ✓ Les capitaux propres de 382 319.15 € augmentés du résultat de l'exercice pour 3 734.21 € représentent avec 386 k€ 66 du total bilan.
- ✓ Les dettes fournisseurs sont les factures à recevoir pour les prestations de Michaël LAVALEUR du 2<sup>ème</sup> trimestre et les frais du Pôle jusqu'au mois de juin (hébergements, repas, gouters, transports, location de la salle).
- ✓ Les dettes fiscales et sociales sont des provisions pour congés payés, salaires du personnel du Pôle, URSSAF, ASSEDIC, ...
- ✓ Les autres charges à payer sont le 4<sup>ème</sup> quart des licences, assurances, ... à recevoir ainsi que des factures à recevoir (frais de déplacements, arbitrage des finales, ...).

## LE COMPTE DE RESULTAT

Le total du Compte de Résultat a fortement augmenté avec dans l'exercice la mise en place de la caisse de péréquation pour 267 k€ soit 35 % du total produits.

### ↳ LES RECETTES

✓ Les autres recettes sont les affiliations, les licences et mutations pour 787 k€ soit 32 % ; les ventes, la participation des stagiaires, des parents du Pôle Espoirs et les cotisations régionales pour 67 k€ ; les aides et subventions représentent 11 % avec 12 k€ de ristourne FFBB, 16 k€ de subvention de la FFBB pour le fonctionnement du Pôle, 35 k€ du CNDS et 19 k€ du Conseil Régional d'Aquitaine.

### ↳ LES DEPENSES

✓ Les dépenses de la caisse de péréquation s'élèvent à 262 787.80 € et laisse un excédent de 4 292.37 € soit 1.60 % du montant total et qui représente environ un tiers d'une journée d'arbitrage.

✓ Il n'y a pas d'évolutions sensibles dans les dépenses qui restent dans le budget. Le Pôle Espoirs reste un poste important.

✓ Les salaires et charges restent stable à 124 k€ et intègrent la rémunération de Michaël (qui se trouve en prestation de service), ainsi que le poste de « nouvelles pratiques » subventionné par le Conseil Régional d'Aquitaine.

### ↳ LE RESULTAT

Le résultat de la saison est un excédent de 3 754.21 € soit 0.50 % du budget total.